



Vente de mon appartement

Par zelia

Bonjour,
Depuis le 10 mars 2020, le notaire qui a effectué la vente de mon appartement n'a toujours pas viré l'argent sur mon compte. soit 7 mois qu'il détient l'argent pourtant versé le jour même par l'acheteur. Suis-je en droit de demander des intérêts pour la somme conservée depuis ce temps?
merci pour votre réponse

Par chamce

vous écrivez à la chambre des notaires de votre département pour les informer de votre situation. Envoi en recommandé avec accusé de réception..

Par janus2

Bonjour,
Pour que le notaire conserve ainsi l'argent, il doit y avoir une bonne raison, quelle est-elle ? N'êtes-vous pas en situation conflictuelle avec un indivisaire sur le partage des fonds ?

Par chamce

réponse à votre remarque

si c'était le cas, le notaire aurait justifié pour quelles raisons il gardait l'argent de la vente du bien immobilier de Zélia

Par janus2

si c'était le cas, le notaire aurait justifié pour quelles raisons il gardait l'argent de la vente du bien immobilier de Zélia

Elle ne dit pas qu'il n'a pas justifié la retenue, elle demande juste si elle peut demander des intérêts. Je comprends donc qu'elle sait très bien pourquoi le notaire conserve cette somme...

Par chamce

le notaire n'a pas à détenir l'argent de la vente de l'appartement pendant 7 mois!! et pourquoi devrait-il verser des intérêts, le notaire n'est pas banquier

Par janus2

le notaire n'a pas à détenir l'argent de la vente de l'appartement pendant 7 mois!!

Dans certaines conditions, si !

Par exemple, et c'est la question que j'ai posée, dans le cas d'une vente d'un bien en indivision lorsque les vendeurs ne sont pas d'accord sur le partage du produit de la vente. Le notaire n'étant pas juge, il ne peut décider de lui-même de ce partage et doit donc attendre qu'une décision judiciaire soit rendue ou que les vendeurs finissent par se mettre d'accord.

Par chamce

""Depuis le 10 mars 2020, le notaire qui a effectué la vente de mon appartement n'a toujours pas viré l'argent sur mon compte. soit 7 mois qu'il détient l'argent pourtant versé le jour même par l'acheteur"" à priori vous en savez pas lire !
A aucun moment, Zélia a écrit que le notaire n'a pas viré l'argent sur son compte bancaire parce que....

Par janus2

à priori vous en savez pas lire !

Au moins aussi mal que vous écrivez...

Attendons plus de renseignements de la part de zelia, qui n'est pas revenue sur ce fil depuis le début...

Par chance

"Maître, excusez-moi" tout en faisant une génuflexion